



38 ÈME BROCANTE de Cormeilles en Vexin



**DIMANCHE
20 SEPTEMBRE 2026**



De 8h à 17h30

**Restauration et
Buvette sur place**

 Foyer Rural de Cormeilles en vexin



foyruralcormeillesenvexin@gmail.com



07.60.85.95.95

REGLEMENT

Les exposants s'engagent à respecter le présent règlement

- Respecter les mesures barrières s'il y a des consignes de la Préfecture (masques, gel hydroalcoolique, distanciation)
- **Particulier** : ne pas avoir acheté ces objets pour la revente (ce serait faire acte de commerce, vous ne pourriez plus être considéré comme "particulier"),
- Indiquer le prix sur chaque article (mesure légale exigée pour la défense des consommateurs),
- Respecter l'environnement et la commune qui vous accueille,
- Tenir votre emplacement dans un parfait état de propreté : il est interdit de jeter au sol des papiers, cartons, gobelets ou quelque objet que ce soit ; tout déchet devra être **mis dans le sac poubelle qui vous aura été fourni et déposé dans la benne mise à disposition**,
- Rempporter vos invendus ou les déposer dans la benne mise à la disposition des exposants en utilisant le sac poubelle qui vous aura été fourni,
- Vous soumettre avec bonne humeur aux contrôles éventuels de la gendarmerie qui œuvre pour la sécurité de tous.

Les organisateurs se réservent la vente de comestibles

- Les stands de confiserie, alimentation, boisson et jeux sont strictement interdits, Le barbecue est strictement interdit.
- Aucun emplacement ne sera réservé sans règlement complet
- Sollicite l'autorisation de Monsieur Le Maire de Cormeilles en Vexin de participer, en qualité d'exposant, à la foire à la brocante le 20 septembre 2026, organisée par le Foyer Rural et d'utiliser pour cette seule journée le domaine public dans le périmètre prévu à cet effet.
- **Les véhicules ne doivent pas dépasser la taille de l'emplacement réservé.**
- **Le numéro d'emplacement sera remis à l'ouverture de la brocante.**
- **L'accueil des exposants s'effectuera de 6h à 8h. Passé ce délai, plus aucun véhicule ne sera autorisé à se déplacer dans l'enceinte de la brocante jusque 17h30. Tout emplacement réservé et non occupé à 8h15 sera remis à disposition sans remboursement possible.**
- **Les exposants s'engagent à rester jusqu'à 17h30.**
- **La clôture de la brocante est prévue pour 17h30.**
- **Dans le cas où l'exposant ne participerait pas pour quelque raison que ce soit (intempéries comprises) à la brocante, il ne pourra prétendre à aucun remboursement de la part de l'organisateur.**
- En cas d'annulation de la brocante par les organisateurs, le montant de la réservation sera remboursé.
- Les exposants déclarent avoir pris connaissance de ce règlement déchargeant les organisateurs de toutes responsabilités pénales, civiles ou administratives.
- **En cas de non-respect de ces règles, les exposants pourront être exclus de la manifestation sans délai et sans prétendre à quelque indemnité ou remboursement de toute nature.**

BON DE RESERVATION BROCANTE DE CORMEILLES EN VEXIN

Inscription jusqu'au **14 septembre** sur le site
helloasso.com ou via le QR code
ou en envoyant le bon de réservation
accompagné du règlement à l'adresse suivante :
47 rue Curie 95830 Cormeilles En Vexin



NOM : _____
PRENOMS : _____
ADRESSE : _____
CODE POSTAL : _____ VILLE : _____
E-MAIL : _____
TELEPHONE/PORTABLE : _____
IMMATRICULATION VEHICULE : _____

PROFESSIONNEL ou PARTICULIER
(RAYER LA MENTION INUTILE)

Pièces à joindre obligatoirement :

- Copie recto verso de la Carte Nationale d'identité
- n° de Registre du Commerce (pour les professionnels)

Nature des marchandises vendues (**mention obligatoire**) :

TARIFS	
3 mètres : 12€	9 mètres : 34€
6 mètres : 23€	12 mètres : 45€

Je réserve _____ mètres représentant la totalité
de l'emplacement demandé
Soit : _____ €

Règlement : Espèces
 Chèque N° _____ Banque : _____

Chèque a l'ordre de : Foyer rural de Cormeilles en Vexin

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et m'engage à respecter les dispositions prévues aux articles L310-2, L310-8 et R-310.9 du code du commerce.

En tant que particulier, je m'engage sur l'honneur à ne pas participer à plus de 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile.

Fait à _____ le ____ / ____ / 2026

Signature :